



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Monsieur Edouard PHILIPPE

Premier Ministre

Hôtel de Matignon

57 rue de Varenne

75700 PARIS

En copie à :

Madame Agnès Buzyn

Ministre des Solidarités et de la Santé

MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE

14 avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Montreuil, le 11 février 2020.

Objet : Demande URGENTE de négociations dans le secteur de la Santé et de l'Action Sociale

Monsieur le Premier ministre ,

Depuis des mois, la multiplication de conflits dans les établissements de Santé et d'Action Sociale traduisent avec force des revendications d'effectifs et budgétaires supplémentaires pour faire face à l'activité croissante. Tous nos secteurs d'activités sont touchés : la psychiatrie, les EHPAD, les structures de prise en charge des personnes âgées et soins à domicile , les services de maternité, les centres d'IVG, les centres d'accueil pour la protection de l'enfance, et notamment les services d'urgences... Des années de politiques d'austérité, exclusivement guidées par une vision comptable d'économies à court terme, ont fini par gravement détériorer l'hôpital public et notre système de Santé et de protection sociale, ainsi que les conditions de travail, de vie des salarié-e-s et la qualité de la prise en charge de la population.

Les mouvements de grève et mobilisations importantes et croissantes de salarié-e-s, soutenus et accompagnés par les différentes organisations syndicales, médicales et paramédicales, collectifs et associations d'usagers qui se développent sur tout le territoire, notamment dans les services d'urgences avec plus de 280 établissements en grève actuellement, reflètent et expriment un profond malaise ainsi que la colère des personnels, toutes catégories confondus, et dénoncent à travers leur actions une politique gouvernementale de santé qui ne prend plus à bras le corps l'ensemble des problématiques rencontrées sur le terrain et n'apporte aucune réponse concrète immédiate d'envergure nationale de la part de ce gouvernement pour améliorer leur exercice et leurs missions au quotidien.

La Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2020 ne répond pas à l'exigence de l'augmentation de l'ONDAM, comme demandé par de nombreux acteurs de la Santé et de l'Action sociale pour permettre de répondre aux besoins de Santé et d'Action sociale, deux secteurs asphyxiés par une décennie de manque de financements.

C'est aussi la formation, l'attractivité et la reconnaissance salariale nécessaire ainsi que la pénibilité des métiers dans ces secteurs d'activités qu'il faut revoir pour éviter le manque, la fuite et la démission de personnels accentuant la situation dramatique de certains établissements et/ ou services qui ferment, faute de professionnel-le-s.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

Les salarié·es, avec les organisations syndicales, paramédicales et médicales AMUF, APH, CEF-CGC, CFDT, CFTC, CGT, INSI, SUD et UNSA, les collectifs : Inter blocs, Inter Urgences, Inter Hôpitaux, le printemps de la psychiatrie et la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et des Maternités de Proximité sont à l'initiative d'une nouvelle journée de nationale de grève et de manifestations ce 14 Février 2020 pour faire entendre les revendications des professionnel·le·s, leurs propositions en termes d'améliorations des conditions de travail et d'exercice au service d'une meilleure prise en charge et d'accompagnement de la population. Les usagers et associations de patients sont également présentes dans cette mobilisation, aux côtés des professionnels de santé et médicosociaux.

Nous demandons, à nouveau, l'ouverture de négociations nationales urgentes sur les thématiques ci-dessous, demandes déjà faites à plusieurs reprises auprès du Ministère des Solidarités et de la Santé, restées sans réponse :

- Recrutement de professionnel·le·s supplémentaires immédiatement et plan de formation pluridisciplinaire.
- Revalorisation générale des salaires et reconnaissance des qualifications des professionnel·le·s
- Renforcement des moyens financiers significatifs pour les établissements, ce qui passe par une revalorisation de l'ONDAM à au moins 4 % dans le cadre d'un correctif budgétaire de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale.
- L'arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits.
- De réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de prise en charge pour la population sur tout le territoire.

Monsieur le Premier ministre, il est urgent d'agir, nous nous adressons à vous encore une fois pour une audience afin de porter à votre connaissance les légitimes revendications et propositions des personnels.

En attendant une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sincères et respectueuses salutations.

**Pour l'ensemble des organisations syndicales,
médicales, paramédicales, collectifs et associations :**

Mireille STIVALA

Secrétaire Générale
Fédération CGT de la
Santé et de l'Action Sociale

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr